|  |  |
| --- | --- |
| ,  |  |
|  |  |  |
| Courrier A |
| *Adresse du site de VERIT compétent* |
| jj.mm.aaaa  |
|  |
|  |
| **Autorisation supplémentaire au bail à loyer pour une sous-location**Immeuble      Objet      Propriétaire       |
|  |

Nom / prénom

Date de naissance / lieu d'origine

Lieu

Profession

|  |  |
| --- | --- |
| 1. | Les dispositions du bail à loyer et du règlement de maison ainsi que les instructions supplémentaires sont connues et à respecter par le sous-locataire. |
| 2. | Le locataire s’engage à déclarer le sous-locataire à l'Office des habitants. |
| 3. | La permission n'est pas transmissible et valable que pour la personne mentionnée ci-dessus. |
| 4. | Le locataire s’engage à annoncer immédiatement la fin de la sous-location. |
| 5. | Au moment de la résiliation du bail à loyer, la sous-location prendra aussi fin. Dans tous les cas, le sous-locataire doit être informé immédiatement en cas de résiliation du bail à loyer. |
| 6. | Le locataire est responsable pour tous les dégâts provoqués par le sous-locataire. Une copie du contrat de sous-location doit être envoyée au bailleur avec cette autorisation. |
| 7. | Si nous devons refaire des nouvelles plaquettes de nom, ce montant vous sera directement facturé par courrier séparé. |
| 8. | Le non-respect des conditions ci-dessus donne l’autorisation au bailleur, après avertissement écrit infructueux, de retirer l’autorisation pour la sous-location et de remettre la résiliation du bail à loyer hors-termes. |
| 9. | Cette autorisation sera juridiquement valable lorsque vous serez en possession du double contresigné et que vous aurez remis la copie du contrat de sous-location au bailleur. |

signature du bailleur signature du preneur/des preneurs

Copie pour information au concierge